

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 23

Artikel: Notes sur l'Allemagne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. —
six mois . . . 2 fr. 50
TRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 5 francs.
Pour l'étranger, 20 cent.

Notes sur l'Allemagne.

Un de nos amis revenu récemment d'Allemagne, où il a séjourné pendant plusieurs mois, nous communique quelques curieuses remarques sur les mœurs publiques de ce pays: « En Allemagne, toute la vie privée est à l'état de vie publique ; et, si les questions générales excitent peu l'attention, on s'occupe infiniment de tout ce que peut faire chaque individu. Une certaine fureur de paraître domine plus ou moins toutes les classes de la société, mais surtout la bourgeoisie moyenne. Non seulement le luxe des habits est poussé à un point incroyable et tout-à-fait en disproportion avec l'état et le revenu des personnes ; non seulement l'artisan rougit du métier qu'il exerce et cherche à le cacher sous des dénominations pompeuses (le tailleur est fabricant de vêtements, le cordonnier tient un dépôt de chaussures de sa propre fabrication, etc.), mais on veut voir son nom imprimé, on aime à entretenir le public de ses faits et gestes ; il faut que la vie de famille déborde au dehors et que le bonheur de chacun devienne celui de toute la ville.

De là une presse toute cancanière, les feuilles d'annonces où le bourgeois dépose ses joies et ses douleurs, ses sympathies et ses colères. Je suis sûr, que dans cent ans d'ici, une collection des feuilles d'annonces des différentes localités formera la meilleure source de l'histoire morale et intellectuelle de la classe moyenne en Allemagne. Je vais vous en communiquer quelques échantillons.

La feuille d'annonces contient les arrêtés de police, l'affiche du théâtre, les invitations nombreuses et pressantes des marchands de vin, des brasseurs, des propriétaires de jardins publics et de salles de bal, les appartements à louer, les maisons à vendre, etc., et, en outre, le relevé officiel des naissances, des mariages et des décès. Mais pour ces derniers cas, chaque bourgeois tient à faire lui-même son annonce spéciale et voir figurer sa lettre de faire part dans la feuille. D'abord vient l'annonce des fiançailles.

« Les soussignés ont l'honneur de faire savoir à leurs amis et connaissances qu'ils sont fiancés depuis hier. *Edmond L., Mina M.* »

En cas de rupture, le père de la fiancée fait paraître la note suivante:

« J'ai l'honneur d'annoncer que j'ai rompu le mariage projeté entre ma fille et M. Edmond L. »

La-dessus M. Edmond se fâche tout rouge, et répond aussitôt :

« C'est moi qui ai rompu le mariage projeté avec mademoiselle Mina M. »

Il est tout naturel qu'on se réjouisse d'une naissance, et le bonheur est communicatif. Aussi voit-on souvent des annonces comme celle-ci : « A mes dix filles vient de se joindre enfin un garçon. Dieu en soit loué ! que tous mes amis et connaissances s'en réjouissent avec moi ! »

Ou bien :

« Ma tendre épouse Paula, née B., vient de me réjouir et de me surprendre par un garçon vif et malin. J'ai l'honneur d'en faire part, etc.

Plus encore que les naissances, les décès donnent lieu à des commentaires : On donne les titres du décédé, la durée de ses fonctions, son âge, on décrit la maladie à laquelle il a succombé, etc. Tout cela accompagné de lamentations romantiques, d'éclats de douleur et de cris de désespoir dont on remplit quelquefois des pages entières de la feuille.

Puis viennent les annonces destinées à assortir les époux. Après l'énumération détaillée des avantages physiques et péculiaires, elles se terminent ordinairement en ces termes : « On ne regarde pas à l'argent, mais on désirerait que la personne qu'on demande eût au moins une fortune égale à celle de l'autre partie. Qu'il se présente une compagne fidèle et l'on mettra tout son bonheur à lui procurer des jours heureux. Les personnes qui ne réuniraient pas les qualités susdites sont priées de ne pas se présenter. »

Quelquefois des rendez-vous ou de tendres protestations d'amour :

« Je t'attends ce soir à huit heures au lieu que tu sais. Ne me fais pas attendre. » Ou bien : « Je ne puis que te dire ces mots : « Je t'aime et t'aimerai toujours. »

Tout à côté, on lit des réclames industrielles telles que celle-ci :

« J'ai l'honneur de faire savoir à une haute noblesse et à un public très honoré que les chanteurs styriens donneront ce soir un grand concert dans ma brasserie. Le public connaît les soins empêtrés que j'ai toujours mis à satisfaire ses moindres désirs ; il a confiance en moi comme j'ai confiance en lui. Je puis l'assurer qu'il n'aura pas

» à se plaindre, et que chacun s'en retournera chez » soi le cœur content.

» Le prix est de six sous. »

On se sert enfin de la feuille d'avis pour emprunter de l'argent. Il est mal de se moquer des gens réduits à cette extrémité, mais que direz-vous de la réclame que je vous donne textuellement :

« C'est en vain que l'homme essaie de lutter contre les sombres fureurs de la destinée. Balloté longtemps par les vagues incertaines, il est saisi enfin par la tempête et battu par les écueils. Le tonnerre gronde, la foudre brille, les vagues mugissent, la dernière planche de salut se brise entre les mains de l'infortuné, etc., etc. » Et après une demi page de même style, elle se termine ainsi : « Je prie donc une âme charitable de me prêter 50 écus, promettant de payer exactement les intérêts, et de rembourser le capital le plus tôt possible. »

Une ferme modèle.

Si l'industrie marche depuis un certain temps de progrès en progrès, l'agronomie, cette science si importante pour le canton de Vaud, dont la principale ressource réside dans l'agriculture, commence à marcher à son tour, après avoir été trop longtemps délaissée et stagnante.

Reconnaissons tout d'abord que l'Etat, comprenant toute l'importance de cette partie de notre production cantonale, fait depuis un certain nombre d'années des sacrifices notables pour l'améliorer. Il en est de même des sociétés vaudoises d'agriculture et d'horticulture qui travaillent dès longtemps avec perséverance et dévouement dans ce but,

Nous pourrions citer un certain nombre d'administrations, de sociétés et beaucoup de particuliers qui possèdent aujourd'hui des fermes modèles faisant l'admiration de nos agriculteurs, sans toutefois les tenter outre mesure d'en faire l'expérience, tant la vieille routine est profondément enracinée. Admis à visiter, dimanche dernier, la ferme des *Délices*, située à un kilomètre au dessus du village d'Apples, sur la route de Morges à Bière, nous y avons vu avec le plus grand intérêt les nouveaux systèmes d'industrie laitière, appliqués avec intelligence et perfectionnés par le propriétaire M. De-collongny, dont la réputation d'agronome distingué n'est plus à faire.

Le maître vacher, en costume national, exemple de propreté de la tête aux pieds, nous introduit d'abord dans une vaste écurie, ayant deux corps principaux en forme de T, divisés eux-mêmes en deux parties séparées par un large couloir. Dans chacun de ces quatre compartiments sont attachées une trentaine de mères-vaches, se faisant face les unes aux autres. Sur les bords du couloir et devant chaque section de bétail sont établies des mangeoires en ciment d'un demi-mètre de profondeur au bout desquelles on a installé des appareils destinés à les remplir d'eau potable, à volonté. On nourrit ce bétail de toutes espèces d'essences four-

ragères ; foin, regain, tourteaux de colza ou de sésame, mais, son, betterave etc. Pendant le repas, une barrière à claire-voie, sépare chaque tête de bétail ; le repas terminé, on enlève soigneusement le superflu et on ouvre les robinets qui fournissent une eau abondante et fraîche. Les barrières, qui sont mobiles et disposées comme des contrevents sont ensuite fermées devant la tête des animaux pour laisser la mangeoire en dehors. Inutile de dire que ces écuries, dallées et cimentées sont dans un état de propreté remarquable.

De l'écurie on passe dans la laiterie, de la laiterie dans la fromagerie (nouveau système Schatzmann), de celle-ci dans la cave pour les fromages et enfin dans le bureau du bienveillant propriétaire, toujours prêt à servir de cicérone aux nombreux amateurs ou curieux qui viennent visiter sa ferme. Dans un même bâtiment on voit entrer le foin et sortir le fromage prêt à être livré au commerce. L. D.

Joli mois de Mai.

Un chroniqueur français, faisait tout récemment, les réflexions suivantes, au sujet du mois de Mai, qui vient de nous quitter :

C'est toujours sans enthousiasme, que je le^e vois revenir ce mois si vanté par les poètes, qui ne nous apporta jamais que giboulées, gelées blanches et autres caprices orageux d'une lune rousse trop souvent meurtrière, et qui fournit à l'histoire ses dates les plus néfastes, les plus douloureuses et les plus ensanglantées.

Quelle accumulation de journées désastreuses pour le progrès et pour la liberté, il rappelle à notre souvenir ! Comme les éphémérides noires et sombres, s'y pressent en foule. Il semble vraiment, que la réaction ait fait choix de ce mois des muguet et des roses pour y commettre ses fredaines les plus criminelles.

Le 1^{er} mai 1842 fut marqué par un incident tout particulier. Aux Tuileries, l'archevêque de Paris présentant ses hommages à Louis-Philippe, eut l'aplomb de lui dire :

« Sire, le moment est venu de donner à la France une loi sur la liberté d'enseignement et de répondre aux espérances du clergé. »

Et après un silence de plusieurs années, les Jésuites reparaissent sur la scène politique, plus audacieux, plus remuants que jamais.

Le 8 mai 1816, promulgation de la loi qui abolit le divorce ; le 8 mai 1870, vote du plébiscite impérial qui devait, à quelques semaines de là, nous coûter si cher.

Le 10 mai 1796, Babeuf est arrêté.

Le 12 mai 1803, un caprice de Bonaparte amène la rupture de la paix d'Amiens. Ce jour-là, commencent les grandes guerres de l'empire. Le sang va couler à flots pendant douze ans.

Le 12 mai 1839, c'est l'insurrection avortée de l'héroïque Barbès.

Le 13 mai 1849, élection de cette Assemblée législative de malheur, plus néfaste peut-être que